



**Le Président**

MAIRIE DE BARJOUVILLE  
MONSIEUR BENOIT DELATOUCHE  
LE MAIRE  
1 RUE JEAN MOULIN  
28630 BARJOUVILLE

Réf : BRO/FHR/FMA/ACR  
DED - 051/2025

*Dossier suivi par :*  
*Adrien CROIZIER*  
*Tél : 02 37 84 28 50*  
*Adrien.croizier@cci28.fr*

Chartres, le 22 octobre 2025

*Elu référent :*  
*Daniel GERMAIN*

**Objet :** Avis sur le projet de révision du PLU de Barjouville.

Monsieur le Maire,

Vous nous notifiez pour avis le projet de révision du plan local d'urbanisme de Barjouville, ce dont nous vous remercions.

Nous avons bien pris en compte que l'objectif principal consiste à faire de Barjouville une ville où il fait bon vivre avec la mise en avant du vivant, une adaptation au changement climatique et une sobriété foncière assumée.

Cela se traduit notamment par :

- Une baisse de 62 % de consommation d'espaces par rapport à la dernière décennie ;
- Un souhait de développer de manière importante les liaisons douces et trames vertes et bleues, de mettre du vert dans les aménagements ;
- Une intégration des évolutions attendues de la zone d'activité de La Torche.

Nous estimons que ces mesures ont des impacts favorables tant pour les habitants que la zone économique.

Aussi, après un examen attentif de ce dossier par l' élu référent, nous avons l'honneur de vous informer que la CCI Eure-et-Loir émet un avis favorable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Bruno ROCQUAIN